	1		
	F.A	1A. / EA	APLO1
N		54	/ARRIVEE
Ch	ef Divisio	on	/
Ad	Col.	DUCO	UT
	O	8 AVR	1993
	ATT	INFO	VU
SI			
52			
54			
Adit	CO14 /	C.O.I.	A 7 DIV. EM
S3	Χ.		
БТ			
533			
D4	Yr		
E41			

Déclassifié par décision du ministre de la Détense N° - 001153 du 12 MAR 2021

CE D'ACTION RAPIDE SECRET DEFERAYONNE, le 02 avril 1993. DIVISION PARACHUTISTE REGIMENT PARACHUTISTE 01 /1 °R PIMa/BRSD/ O'INFANTERIE DE MARINE Caserne La Citadelle No 2/ /4 -EX 64109 BAYONNE Cédex Le Colonel Didier TAUZIN Commandant le 1er R.P.I.Ma. à VU CHEF EMP IN FINE " DESTINATAIRES EMA / BPSD REÇU LE: 7.04 n 6 .VR. 1993 33. Remis à: 120 Porch BORDEREAU D'EN **OBSERVATIONS** DESIGNATION DES PIECES NOMBRE 1 Mercier a deponégule 06/04 OBJET : Mission d'Assistance Opérationnelle --- d'urgence aux Forces Armées Rwandaises 1/4 du nº 1/RPINA/BRSDISD - Rapport du Chef de Corps du ler P BAYONNE. au 204. du Col TRACQUI, Colt DESTINATAIRES le détuchement NoroiT " POUR ATTRIBUTIONS - Mr le Général ETAT MAJOR DES ARMEES - BUREA 00456 ARMEESEX no (A l'attention du Colonel DELO tant qu'EX-COMOPS KIGALI) " POUR INFORMATION " - Mr le Général l Déclassifié par décision ETAT-MAJOR DES ARMEES - BUREAU EMPLOI du ministre de la Défense 00456 ARMEES EX no 2/4 du 1.2 MAR 2021 - Mr le Général ETAT-MAJOR DES ARMEES - Commandement des Opérations Spéciales - BASE AERIENNE 921 95155 TAVERNY CEDEX ...EX no 3/4 - ARCHIVES BRSD/1ER RPIMA BAYONNE .. EX No 4/4. - CE DOCUMENT COMPORTE HUIT PAGES DONT SEPT PAGES EN SECRET DEFENSE ET UNE PAGE (ANNEXE) EN CONFIDENTIEL DEFENSE. -DEFENSE SECRET 113 COM

Page 1 Ex. nº 2/4

¿CLASSIFICATION ET REPRODUCTION

RAPPORT

INTERDITES

du Colonel Didier TAUZIN

SANS ORDRE DE L'ÉMETTEUR
Commandant le 1er Régiment Parachutiste
d'Infanterie de Marine

-=oOo=-

Déclassifié par décision du ministre de la Défense

N° - 001153 du 12 MAR 2021 .

OBJET: Mission d'assistance opérationnelle d'urgence aux Forces Armées Rwandaises (du 22 février 1993 au 28 mars 1993).

Le 8 février 1993, une offensive du Front Patriotique du Rwanda (FPR) surprend les Forces Armées Rwandaises (FAR) qui perdent beaucoup de terrain sur l'ensemble du front, sauf dans la portion centrale du secteur de BYUMBA et dans celui de RUHENGERI, où une contre attaque leur permet, les 9 et 10 février de libérer la ville de RUHENGERI et favorise la récupération de plusieurs dizaines d'expatriés dont 21 citoyens français. Le DAMI PANDA du 1er RPIMa a pris une part essentielle à la libération de ces expatriés.

Le 22 février, je suis mis en place à KIGALI avec un groupe de 20 officiers et spécialistes du 1er RPIMa, afin d'assister l'état-major des FAR et les commandants de secteurs opérationnels dans le rétablissement d'une situation très critique.

Dès mon arrivée, le Colonel DELORT, commandant d'opération, place à mes ordres pour emploi la totalité des militaires français présents sur le territoire au titre du DAMI.

Le détachement ainsi constitué est d'un effectif de 69 hommes, dont 5 officiers supérieurs, 9 officiers subalternes, 30 sous-officiers et 25 militaires du rang spécialistes.

Ce jour, 22 février, soit deux semaines après le début des opérations, les FAR contiennent encore la poussée FPR à RUHENGERI et à BYUMBA, mais continuent de céder du terrain partout ailleurs, surtout au Nord de la capitale. Démoralisé et débordé, l'état-major ne fonctionne plus.

L'offensive FPR se poursuit :

- En direction de KIGALI, dans le secteur RULINDO, où les FAR, toujours prises de vitesse, ne réussissent pas à se rétablir en défensive ;

SECRET DEFENSE

Page 2 Ex.nº 2/4

- De part et d'autre de la poche de BYUMBA, par une action en tenailles visant à couper l'axe stratégique BYUMBA-KIGALI.

Le front a une longueur d'environ 250 km.

La capitale est menacée ; la tension y est très vive ; une forte inquiétude se manifeste dans la communauté des expatriés, notamment chez les Belges qui projettent de quitter le pays au cas où BYUMBA tomberait.

du ministre de la Défense

N° - 001153 du 12 MAR 2021

La mission que me confie le Colonel DELORT est :

- De rehausser le niveau technique opérationnel de l'état-major des FAR et d'au moins deux commandements de secteurs,
- De participer à la sûreté éloignée du dispositif NOROIT à chaque fois que la situation le nécessite,
- De compléter le niveau d'instruction des personnels des FAR sur les équipements spécifiques,
 - De former des spécialistes des FAR sur les équipements nouveaux,
 - D'être en mesure de guider des appuis aériens.

L'objectif qui m'est fixé est d'aider les FAR à se ressaisir, à arrêter la percée du FPR en direction de KIGALI, et à desserrer la menace qui pèse sur la poche de BYUMBA.

Il s'agit donc, pour mon détachement, d'encadrer indirectement une armée d'environ 22 000 hommes, et, pour moi, de la commander, toujours indirectement.

Après avoir pris contact avec le chef d'état-major des FAR, et effectué une reconnaissance héliportée des secteurs les plus menacés, je place, dès le 23 matin, une équipe d'officiers conseillers auprès de l'état-major des FAR, puis, le 24, une équipe de conseillers-instructeurs auprès de chacun des commandants des secteurs de RUHENGERI, RULINDO et BYUMBA, chacune de ces trois équipes étant composée de :

- 1 officier supérieur conseiller tactique du commandant de secteur,
- 1 officier subalterne conseiller tactique des commandants de bataillon,
- Des instructeurs mortiers (81 et 120 mm), mitrailleuses lourdes, tir aux armes légères d'infanterie,
- Deux instructeurs commandos en vue de la constitution d'un "commando de chasse" par secteur.

SECRET DEFENSE

SECRET DEFENSE du ministre de la Défense

001153 du 12 MAR 2021 Page 3

Le DAMI GENIE reçoit la mission de conseiller tour à tour les trois commandants de secteurs en matière d'organisation défensive du terrain ; le DAMI ARTILLERIE est maintenu dans sa mission de conseiller auprès des batteries de 122 D 30 et de 105 mm.

Les trois équipes de secteurs, le DAMI GENIE et le DAMI ARTILLERIE opéreront à proximité souvent immédiate des contacts. Les risques qu'ils ont encourus - embuscades par des éléments infiltrés, tirs d'artillerie notamment - ont été très réels pendant toute l'opération ; la plupart ont d'ailleurs été pris au moins une fois sous le feu ennemi ; mais leur grande dilution sur l'ensemble de front, l'utilisation correcte du terrain et l'application stricte des consignes de sécurité édictées, ont permis d'éviter tout dommage, hormis un blessé léger lors d'un tir ennemi qui a entraîné une riposte du côté français.

La rapidité de mise en place auprès des principaux chefs, la simple présence, sur le terrain, de soldats français sereins, compétents et toujours amicaux, provoquait une immédiate et très forte reprise de confiance de tous les personnels des FAR.

Dès le 25 matin, soit 48 heures après la mise en place des officiers français auprès de l'état-major, le chef d'état-major donne aux commandants de secteurs les missions suivantes :

- Secteur RUHENGERI : après réorganisation du dispositif, au moins arrêter l'ennemi sur ses positions actuelles, si possible reprendre le contrôle des hauteurs situées à l'Est de la ville ;
- Secteur RULINDO : vous rétablir en défensive, et interdire au FPR tout nouveau gain de terrain en direction de KIGALI;
- Secteur BYUMBA : tenir BYUMBA et préparer une contre-attaque (avec des moyens à prélever sur tous les secteurs), visant à couper l'axe d'effort du FPR en direction de KIGALI en vous emparant du point-clé de KISSARO, au Nord-ouest de BYUMBA.

Dès le 26, et malgré une grande pénurie de moyens de transport, un dispositif défensif cohérent est installé sur l'ensemble du front, notamment au Nord de la capitale où il n'existait pas. Une réserve stratégique de 3 000 hommes est constituée momentanément près de KIGALI.

Dès le 26 aussi, les messages captés sur les réseaux FPR font apparaître dans ses rangs une inquiétude causée par la nouvelle et soudaine pugnacité des FAR, et surtout par la précision fortement accrue des tirs d'appui.

Jusqu'au cessez-le-feu entré en vigueur le 9 mars à minuit, le FPR tente d'améliorer ses positions. Il essaie notamment de fermer la poche de BYUMBA, mais aussi de gagner du terrain dans le secteur RUHENGERI et en direction de KIGALI.

Partout, le dispositif mis en place, des contre-attaques locales, l'emploi massif des appuis, et un début d'organisation défensive du terrain, brisent son élan et lui causent des pertes qui semblent lourdes.

Ex. nº 2/4

Sur toute la longueur du front, le FPR est donc arrêté sur les positions qu'il avait acquises jusqu'au 23 février. Il ne progressera plus nulle part.

Le 10 mars, le cessez-le-feu étant entré en vigueur, l'objectif que m'avait fixé le Colonel DELORT est donc atteint.

Cependant, les FAR n'ont pas repris de terrain de manière significative, essentiellement parce que la contre-attaque majeure sur KISSARO, envisagée pour couper l'axe d'effort ennemi, a du être annulée : initialement prévue pour commencer le 3 mars matin, elle est d'abord ajournée pour cause de retard de mise en place des moyens, puis pour raison politique, enfin parce que, la poussée FPR en direction de KIGALI paraissant plus forte, il est nécessaire de renforcer le dispositif de la capitale avec les moyens prévus pour la contre-attaque.

Immédiatement après l'annonce du cessez-le-feu, la tension baisse nettement sur le front, mais surtout à KIGALI

Un très rapide bilan fait apparaître que les pertes sont estimées à 200 tués pour les 750 pour le FPR. FAR et

L'artillerie rwandaise à tiré 2 200 obus de 122 mm, 1 800 obus de 120 et 2 200 obus de 105 mm.

De l'avis des personnels du DAMI et de l'avis des officiers rwandais eux-mêmes, les seules unités FAR qui se sont comportées correctement au combat sont celles qui avaient été instruites par le DAMI PANDA depuis plus de deux ans ; 4 de ces unités, au premier rang desquelles le Bataillon Para, se sont très bien comportées.

Dès le 12 mars, la reprise immédiate des opérations paraissant chaque jour moins probable, je propose au chef d'état-major des FAR de faire procéder, par mes subordonnés, à un audit rapide de l'armée rwandaise et d'établir un projet de réforme.

Cet audit démontre la nécessité :

- D'accroître les effectifs et les moyens des FAR afin de leur créer une réserve stratégique;
- De procéder à un recrutement important de cadres (chefs de groupes et de sections, commandants d'unités élémentaires) et à leur formation ;
 - De réorganiser et recycler toutes les unités existantes et leurs cadres ;
- De doter les FAR d'unités de renseignement et d'action sur les arrières (et si possible de moyens techniques de renseignement);

SECRE! DEFENSE

Page 5 Ex nº 2/4

- De poursuivre l'assistance à l'EM/FAR dans les domaines du renseignement, de la planification et de la conduite des opérations, de la gestion des effectifs et du soutien logistique ;

- De poursuivre la formation des spécialistes (armes lourdes, Génie, Transmissions) ;

- D'améliorer la formation de base de tous, notamment en matière de tir et de combat de nuit.

C'est pourquoi, afin de préparer les FAR à une reprise éventuelle des combats, il me paraît nécessaire et urgent de consentir un effort accru à leur profit, en augmentant les effectifs du DAMI PANDA et en redéfinissant ses missions, pour lui permettre, à la fois, d'instruire mieux des personnels plus nombreux, d'aider l'EM/FAR dans son oeuvre de réorganisation, et d'assurer une veille opérationnelle suffisante.

Cet effort est d'autant plus nécessaire que le FPR est apparu comme un ennemi très professionnel.

Sachant très bien utiliser le terrain en manoeuvre offensive, et l'organiser solidement et rapidement pour la défensive, ayant acquis une remarquable discipline des transmissions, disposant de vrais spécialistes du minage et du piégeage, il est devenu un adversaire redoutable auquel les FAR ne pourront pas résister si un vigoureux effort n'est consenti à leur profit.

A partir du 15 mars, de nombreuses propositions sont faites au C.E.M. qui les accepte à peu près toutes. Elle ont auparavant reçu l'aval du Colonel DELORT.

Des dissolutions ou fusions d'unités, de nombreux recrutements, des limogeages, mutations et promotions interviennent dès le 20 mars.

Par ailleurs, et toujours en coopération franco-rwandaise, des plans de défense et de contre-attaque sont élaborés.

N° 1. 001153 du 12 MAR 2021

Sans présager de l'avenir (signature d'un traité de paix, statu quo ou reprise des combats), cette mission d'assistance opérationnelle d'urgence se termine donc sur un succès.

Elle est, à ma connaissance, la première application à grande échelle depuis 20 ans du concept d'assistance opérationnelle d'urgence.

Son succès tient essentiellement à quatre facteurs, au premier rang desquels il faut placer la formation spécifique des personnels du 1er RPIMa, accoutumés au commandement et à l'encadrement indirects d'unités africaines.

La composition du détachement mis en place le 22 février s'est avérée, quant à elle, parfaitement adéquate au niveau des responsables militaires rwandais qu'il s'agissait d'assister.

SECRET DEFENSE

342

SECRET DEFENSE

Page 6

L'appartenance à la même unité - le 1er RPIMa - de la presque totalité des personnels placés sous mon commandement pendant l'opération, a permis une cohésion instantanée, parfaite et immédiatement efficace du "détachement CHIMERE".

Enfin, la très bonne connaissance du RWANDA et des FAR acquise par les nombreux personnels du 1er RPIMa qui ont servi au DAMI PANDA depuis 3 ans, et la très bonne connaissance de la situation du moment par les 45 hommes du DAMI présent, ont réduit à presque rien la période d'adaptation psychologique et intellectuelle au milieu et à la situation.

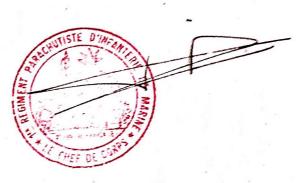
Le coût global (financier, humain, médiatique) de cette opération de stratégie indirecte me paraît extrêmement faible en regard des résultats obtemus, et en comparaison de ce qu'aurait été le coût d'un engagement direct contre le FPR.

Cependant, les résultats obtenus auraient pû être considérablement améliorés par l'acheminement du détachement d'assistance opérationnelle dès le 9 ou le 10 février, et par la mise en place, à la même date, de moyens techniques de renseignement sur les arrières FPR.

Par ailleurs, dans ce contexte particulier, la présence du détachement NOROIT était indispensable. Dissuasive pour le FPR, cette présence a toujours été, pour les personnels de mon détachement engagés à proximité des contacts, l'assurance d'une intervention rapide et efficace à leur profit en cas de difficulté grave.

BAYONNE, le 2 avril 1993

- E.M.A.BUREAU EMPLOI 00456 ARMEES (Ex 2/4)



Déclassifié par décision du ministre de la Détense N° : 001153 du 12 MAR 2021